

Décision n° 2017-0104/DC/SCES du 6 septembre 2017 du collège de la Haute Autorité de santé adoptant le règlement intérieur de la commission de certification des établissements de santé

06/09/2017

Cette décision adopte le nouveau règlement intérieur de la commission de certification des établissements de santé remplaçant le règlement intérieur adopté par la décision n°2014-0081-DC/SCES du 9 avril 2014 modifiée. Il précise les missions, la composition et le fonctionnement de la commission, ainsi que l'obligation du respect de la charte déontologique de la Haute autorité de santé.